

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD28

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 33 A

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« ouvrages »,

le mot :

« ouvrage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.